



Dossier : Psychologie Interculturelle

p. 4 et 5

>> spécial  
psychologues

# snuipp



snuipp.fsu

# infos

Supplément 2 au N° 71 >> octobre 2008

## Faire front pour l'école

édito

Jamais rentrée n' a paru si confuse, si difficile.

Jamais l'avenir de l'école publique n'a paru si sombre :

- bouleversement des rythmes scolaires avec la mise en place de l'aide personnalisée et son corollaire à court terme, le démantèlement des RASED dont 3000 postes seraient retirés à la rentrée prochaine

- diminution des heures d'enseignement pour tous

- suppression imminente des IUFM et de la formation professionnelle

- mise en place prochaine des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire avec prééminence des collectivités locales

La liste est longue et incomplète...

Quel est l'avenir des psychologues de l'Education Nationale dans cette tourmente ?

Recentrage exclusif de nos missions sur l' «expertise» et l'orientation ? Externalisation ?

Seules l'action collective, l'imposition d'un large débat citoyen permettront de faire reculer le ministère sur les questions d'éducation. « *Faire front, se mobiliser, unité nationale* » nous demande le premier ministre. OUI, pour un service public d'éducation ambitieux, de qualité et qui ne cloisonne pas les enfants dans les inégalités.

C'est le sens des mobilisations, comme la manifestation du 19 octobre à Paris. Pour le SNUipp, il s'agit de construire avec tous, un mouvement d'une ampleur inédite : réunions dans les écoles, manifestations et grève unitaire en novembre.



# Edvige

## la mobilisation continue !

Le collectif «non à Edvige» maintient son appel à manifester le 16 octobre, jour de la fête des Edwige, pour réclamer le retrait du fichier. Suite aux mobilisations et au recours déposé par 12 syndicats et associations, un premier recul ministériel est acté (suppression des rubriques santé et orientation sexuelle) mais la nouvelle version maintient la possibilité de fichier un mineur sur de simples présomptions, sans l'existence d'un délit.

## Groupe des 7

(AFPEN, ACPF, SFP, SNP, SnpsyEN, SNES, SNUipp)

Réuni le 24 septembre, le groupe a fait le point sur l'actualité et a envisagé les actions pour la défense du service de psychologie de la maternelle à l'université (manifestation du 19 octobre, demande d'audience...)

## Sommaire

pages 2-3 : actualités

pages 4-5 : dossier psychologie  
interculturelle

page 6 : lettre unitaire RASED

page 7 : débat

page 8 : infos pratiques

**SNUipp** info, publication nationale  
mensuelle du Syndicat National Unitaire des  
instituteurs, professeurs des écoles et PEGC,  
128 Bd Blanqui, 75013 Paris  
Tél 01.44.08.69.30 / email : snuipp@snuipp.fr  
Imprimé par nos soins -  
Prix du numéro : 0,80 €  
CPPAP 0404 S 05288 ISSN 0183-0244  
Directeur de publication : Michel Sévenier

*Ce journal a été réalisé par*

**Annette Claverie, Françoise  
Dalia, Danièle Marteel, André  
Martinez, Catherine Micouleau,  
Jean-Paul Soubiran**

## Hautmont

### des psychologues de l'Education nationale au service des sinistrés de la tornade

Dans la nuit du 3 au 4 août dernier, la catastrophe climatique d'Hautmont (Nord) a dévasté plus de 700 logements, faisant 3 morts, 18 blessés et des centaines de sans abri. Certaines collègues psychologues ont été présentes de façon bénévole dès les événements et ont participé à des cellules d'aide psychologique. Dès le début d'août, l'IEN a contacté les 4 psychologues de sa circonscription pour préparer cette rentrée particulière. Deux d'entre elles ont bénéficié d'une formation «post-trauma» proposée par le centre Hospitalier de Maubeuge puis sont intervenues auprès des enseignants.

La peur que l'événement se reproduise est le symptôme le plus courant chez les enfants. Aucun comportement inadapté n'est remarqué à l'école mais c'est surtout à la maison que des symptômes sont apparus : troubles du sommeil, troubles somatiques (maux de ventre, énurésie secondaire...), angoisses de séparation, peur de la solitude. Les 4 collègues se sont fortement impliquées dans le soutien psychologique aux familles dont certaines ont effectué des demandes directes auprès d'elles. Une des difficultés réside, pour certaines familles, dans l'impossibilité matérielle de mettre en place des prises en charge extérieures à l'école. Si 4 collègues interviennent dans les 4 écoles les plus touchées, une seule consacre tout son temps à identifier les effets post-traumatiques durant la période des trois mois qui suivent l'événement. Elle espère reprendre l'intégralité de ses missions après les vacances de Toussaint. Le soutien de l'IEN et le lien avec le CMP qui prend en charge le travail thérapeutique assure une contenance indispensable au dispositif

## TARN

### les psychologues écrivent aux médecins

L'Association des psychologues scolaires du Tarn écrit aux médecins de l'Education nationale. En effet, depuis quelques mois, certains médecins demandent les données quantitatives du bilan psychométrique ...pour poser un diagnostic. Argumentant que les médecins ont reçu une formation à Grenoble sur le Wisc4, ceux-ci se croient autorisés à demander les résultats des tests et à les utiliser. Les psychologues rappellent ce qu'est un bilan clinique, que «des seuls chiffres on ne peut tirer une conclusion scientifique sérieuse». Ils disent aussi que la psychologie est une discipline autonome et que «les données recueillies par le psychologue ne sauraient être utilisées, interprétées par un autre professionnel, non psychologue».

La lettre se conclut en invitant les médecins, lors des équipes éducatives et des commissions, à une collaboration étroite, dans le respect des compétences professionnelles de chacun..

## L'aide aux élèves en difficulté : régression à marche forcée

Le gouvernement a procédé aux derniers arbitrages sur le budget 2009. La fonction publique dans son ensemble subit des coupes franches: 30 600 dont 13 500 dans l'Education Nationale, perte de 3000 postes RASED, 30% de postes en moins au concours de recrutement de professeurs des écoles, annonce de la création des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire, restriction des droits syndicaux. La "refondation" de l'école annoncée par le président Sarkozy s'apparente à un démantèlement progressif du système éducatif public, dans un contexte de déstabilisation des écoles et des professionnels : changement de programmes et diminution du temps d'enseignement collectif, remise en cause des résultats des écoles, critique sur le travail et la recherche pédagogique, remise en cause de la professionnalité des enseignants... Comme nous le craignons, la formation initiale et continue, les remplacements, la mater-

nelle et les RASED subissent des attaques très fortes. Le sort réservé à l'aide aux élèves en difficulté est emblématique : elle ressort uniquement de l'aide apportée par les enseignants, avec l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau CM1-CM2. Le guide pratique aux parents édité par le ministère ne fait aucune référence au travail des RASED. Tout un symbole ! L'approche des difficultés se fait uniquement sous l'abord du soutien scolaire hors temps collectif d'enseignement, portant atteinte à terme au concept de différenciation pédagogique ; ce que confirme le ministre dans sa présentation du dispositif d'évaluation CE1-CM2. Enfin, le ministre annonce la réaffectation et la "sédentarisation" de 3000 rééducateurs et maîtres d'adaptation dans des "écoles en difficulté" dès la rentrée 2009.

Quelques chiffres :  
(source Ministère de l'Education nationale)  
**RASED 2005-06**

option E : 7433  
option G : 3796  
psychologues : 3660

Le SNUipp infos spécial RASED est disponible sur le site du SNUipp  
<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/snuinfo71.pdf>



## Nouvelle architecture de l'école

Le nouveau dispositif d'évaluation concocté en catimini par l'administration s'appliquera du 19 au 23 janvier pour les CM2 et du 25 au 30 mai pour les CE1. Les résultats aux tests, en adéquation avec les programmes de 2008, répartiront les élèves en 4 catégories : les élèves dont le taux de réussite sera inférieur à 33% seront considérés comme "en grande difficulté scolaire" et seront la cible privilégiée des dispositifs d'aide personnalisée et de stages de remise à niveau. Ceux se situant "entre 33 et 50%" devront faire "l'objet d'une attention particulière", ceux dont le taux de réussite sera compris entre 50 et 66% seront ceux dont les savoirs sont "à consolider" et ceux se situant au-delà de 66% auront une "bonne performance".

Si le SNUipp est favorable à la mise à disposition des équipes d'outils d'évaluation qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, il a rappelé son opposition totale à la publication des résultats école par école. Une telle publication provoquerait en outre une concurrence entre écoles et introduirait une logique de marché dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves. Il a rappelé également son opposition à toutes évaluations qui serviraient de sélection ou de tri entre les élèves.

## Cacophonie dans les écoles

La mise en place des 60h d'aide personnalisée fait fi des recommandations en matière de chronobiologie et de rythmes scolaires. En maternelle, le repérage d'enfants en difficulté pose des problèmes, met à mal la professionnalité et la déontologie des enseignants sommés de "remplir" les créneaux. L'inquiétude des parents, en particulier en maternelle, est forte sur les effets stigmatisants de la mesure. Entre professionnels, des tensions apparaissent liées aux situations paradoxales vécues : participation à la mise en place de l'aide personnalisée, répartition des élèves, coordination des dispositifs.

# Mobilisons-nous !

- la lettre unitaire "préservons et développons les RASED" : à utiliser pour interpeller députés, sénateurs, élus locaux (cf page 6), pour des conférences de presse décentralisées
- une motion à présenter dans les conseils d'école et recensement des écoles l'ayant adoptée sur <http://www.snuipp.fr/rased/>
- une initiative RASED dans la manifestation du 19 octobre à Paris

Dans tous les cas : participation active à toutes les initiatives locales, nationales, syndicales et associatives, le plus largement possible.

La résistance, ça ne se délègue pas!

# Psychologie Interculturelle

Avec son ouvrage «Aimer ses enfants ici et ailleurs, histoires transculturelles», Marie-Rose Moro souhaite contribuer à aider chacun de nous, individuellement et collectivement, à voir l'amour parental et filial de manière moins normative et plus ouverte.



**Entretien avec**

## Marie-Rose Moro

Marie-Rose Moro est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université de Paris 13. Elle intervient à la Maison des adolescents-Maison de Solenne, Hôpital Cochin et Service de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent, et à l'Hôpital Avicenne à Bobigny, AP-HP. Elle est Directrice de la revue *l'Autre, Cliniques, Cultures et Sociétés*.

[www.clinique-transculturelle.org](http://www.clinique-transculturelle.org)

*«Les enfants portent les rêves de leurs parents, mais ils portent aussi leurs traumatismes. Reconnaître cela serait les délester d'un lourd fardeau...»*

Pour prendre en compte la notion d'universalité psychique, vous avez mis en place à l'hôpital d'Avicenne de Bobigny un dispositif de consultations ethno-psychiatriques (appelées aussi transculturelles). Pouvez-vous le décrire ?

Les consultations transculturelles consistent à intégrer l'anthropologie à la psychanalyse et à la pédopsychiatrie. Il ne faut pas avoir peur de la diversité culturelle mais, au contraire, la considérer comme une richesse pour mieux comprendre et mieux soigner les enfants d'où qu'ils viennent(1) et accéder réellement à l'universalité psychique. C'est un lieu où l'on négocie avec les familles la compréhension de la souffrance d'un enfant et les modalités de soins. On cherche à saisir quel sens chacun lui donne, quelles représentations familiales et culturelles sont utilisées par la famille et par l'enfant lui-même. On sait par exemple, que le concept d'adolescence et encore plus de crise d'adolescence n'est pas un concept universel. Une maman peut vivre le mal-être de sa fille comme la résultante d'une transgression vis-à-vis des ancêtres. La jeune fille expliquera de son côté qu'elle estime ne pas avoir assez de liberté chez elle et se sent différente de ses camarades. Il s'agit donc d'écouter avec respect les théories de tous afin que l'adolescent et sa famille trouvent chacun leur espace, que le lien parent-enfant soit fort pour que les adolescents puissent se séparer et faire leur chemin d'enfant de migrants ; c'est-à-dire d'enfant métissé qui emprunte à plusieurs mondes et qui trouve son propre langage. La technique s'applique à tous les âges selon le même principe. Elle est exigeante : il faut pouvoir, avec

l'aide d'interprètes, communiquer dans différentes langues, comprendre des représentations différentes des nôtres et repérer les manifestations de souffrance des enfants et des adolescents qui peuvent prendre différentes formes. La consultation se fait par étapes. Pour la première consultation, la famille vient avec l'enfant et on se met d'accord, ensemble, pour négocier un cadre qui ait du sens pour tous. Si l'enfant a besoin d'une thérapie individuelle, on la négocie en permettant aux parents de se représenter ce qui va se passer pour leur enfant.

J'ai été formée à la technique de psychiatrie transculturelle que j'ai ensuite adaptée aux enfants de migrants ici et ailleurs. Nous transmettons maintenant cette technique à l'Université de Paris 13 et de Paris 5 ([www.clinique-transculturelle.org](http://www.clinique-transculturelle.org)).

Les conflits entre école et famille, les deux lieux d'appartenance de l'enfant, ne sont pas rares dans les situations de migration. N'y-a-t-il pas là un espace pour le psychologue des écoles afin d'aider à faire évoluer positivement les situations? Peut-il y avoir une psychologie inter-culturelle dans les écoles et avec quel cadre ?

Je pense en effet que les psychologues scolaires peuvent jouer un rôle très important pour aider les enfants à négocier ce passage transculturel entre les familles et l'école mais à condition de se former à la clinique transculturelle. Ce travail est complexe et ne s'improvise pas. Mais j'ai pu expérimenter que des psychologues scolaires sensibilisés ou mieux encore formés à cette pratique ont pu



permettre de dénouer des situations difficiles pour des enfants de migrants et c'était, comme disaient les parents et les enseignants, magique ! L'école est un lieu privilégié de négociation pour les enfants de migrants entre leurs appartenances. Le psychologue scolaire est particulièrement bien placé pour être "le passeur" dont les enfants de migrants ont tant besoin.

En revanche, je ne crois pas que l'école soit un lieu adapté pour des consultations transculturelles qui doivent se situer dans des lieux de soins. Il faut donc inventer une psychologie scolaire transculturelle qui garde le cadre de la psychologie scolaire et intègre les données de la clinique transculturelle dans son cadre, l'école. Il existe déjà des expériences même partielles (dans la région parisienne par exemple) qui ont montré que c'était possible et qu'il y a là à la fois un besoin et des possibilités. Une nouvelle voie en somme.

«Pour un bricolage de la parentalité dans un monde qui se créolise » dites-vous. Y-a-t-il encore moyen d'être parents dans notre monde complexe ? si oui, comment ?

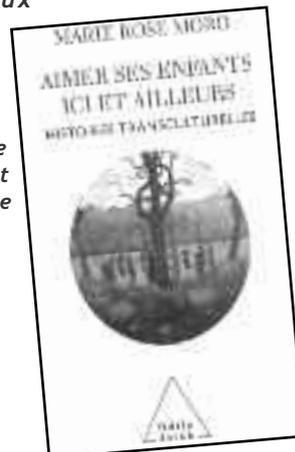
Bien sûr, la construction de la parentalité est une affaire complexe, plurielle mais heureusement, à toutes les époques, sous toutes les latitudes et quelques soient les changements des structures familiales et de société, les parents ont inventé des manières de faire pour aider leurs enfants à grandir. Mais il importe de savoir que cela ne va pas de soi, que les modalités d'être parents sont plurielles et que nul ne peut décréter comment on

doit faire, c'est une construction psychique et culturelle que nous devons accompagner.

A un moment, où par exemple des municipalités organisent des heures non-mixtes dans les piscines municipales, ou des moments de prière sont autorisés dans certaines administrations, vous pouvez développer «le pragmatisme de la tolérance et de la laïcité» que vous défendez ?

Ces manifestations, heureusement très rares, sont pour moi justement ce qui peut arriver si on n'accepte pas de manière pragmatique que l'autre est autre et qu'il a sa propre liberté, sa créativité et aussi ses systèmes de défense et de protection. A vouloir que tous nous ressemblent et effacent ce qui leur appartient, on met les sujets dans une position de se rigidifier sur des morceaux de leur culture ou de leur religion qui symbolisent le tout. La tolérance et la laïcité, c'est d'abord à nous qu'elle s'impose et pas aux familles.

(1) Cf mon dernier livre « Aimer ses enfants ici et ailleurs » Paris, Odile Jacob, 2007.



## Un dispositif interculturel à l'école

"Il fallait trouver une autre façon de faire" c'est le constat que faisait au début des années 80, Rebecca Duville (1), psychologue de l'Education nationale, en poste dans une école du 18ème arrondissement dont 90% des élèves étaient d'origine étrangère.

"Les enfants que j'envoyais au CMPP me revenaient en boomerang", conséquence de l'incompréhension des familles face à des cliniciens ne pouvant se décentrer. C'est donc à la fois un sentiment d'impuissance et d'injustice qui la pousse à emmener dans sa voiture, enfants et parents jusque chez Tobie NATHAN.

Puis grâce aux subventions, accordées suite à la mise en place des ZEP, elle ouvre une consultation "ethnopsy" avec des médiateurs culturels, le mercredi, à l'intérieur même de l'école. Les résultats sont bons. Le travail entrepris permet de dédramatiser les situations, de créer du lien, de tisser un fil entre la culture de l'école et celle de la maison.

Cela permet de restaurer l'image de l'enfant en échec, de l'enfant inadapté, grâce au questionnement sur les ressorts culturels, ceux-ci donnant du sens à la symptomatique particulière de l'enfant migrant. Aujourd'hui, elle propose aux psychologues de questionner l'examen psychologique, notamment le WISC, dans cette même optique. L'écart à la moyenne d'un enfant de migrants "c'est le chemin qui lui reste à faire pour s'intégrer". "Aucune technique de soin psychique ne peut faire l'impasse de l'histoire du sujet et de ce qu'il a construit" conclut-elle. Une manière de se démarquer du comportementalisme ambiant.

(1) "Un enfant en exil, une consultation ethnopsychiatrique en milieu scolaire", La pensée sauvage, 1995  
"Une ethnopsychiatrie à l'école", Bayard, Paris 2001  
Sous la direction de P.Simon " De l'enfant nous ne ferons pas cas" Aubin, Paris 2003

# Action

## Préservons et développons les Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.)



Madame, Monsieur,

La mission première du service public d'éducation est d'assurer la réussite de tous les élèves et de contribuer à l'égalité des droits par le respect des différences. La prise en charge des difficultés des élèves à l'école maternelle et élémentaire constitue aujourd'hui une préoccupation majeure de toute la communauté éducative.

Ces difficultés nécessitent des approches différenciées et concertées. Les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) ont été créés pour répondre aux besoins particuliers de ces élèves. Leur mission est de contribuer sur le temps scolaire, et en étroite collaboration avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs, à la prévention et à la remédiation de la difficulté scolaire. L'équipe du RASED est constituée de trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques : les enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique (psychopédagogues/maîtres E), les enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante rééducative (rééducateurs / maîtres G), et les psychologues de l'Education Nationale. Le dispositif RASED permet une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans leurs dimensions psychologiques, affectives, relationnelles, sociales et cognitives. Le RASED recherche avec l'équipe enseignante et les familles, les réponses et les aides différenciées les plus adaptées d'ordre pédagogique, rééducatif, psychologique.

**Aujourd'hui, les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté sont menacés :**

- dans leurs moyens, par une diminution inquiétante du nombre de postes spécialisés,
- dans leur renouvellement, par l'insuffisance de départs en formation de spécialisation,
- dans leur fonctionnement, puisque de nombreux RASED sont incomplets et ne peuvent pas proposer aux élèves les aides spécialisées nécessaires.
- par la confusion entre les aides spécialisées du RASED et l'aide personnalisée apportée par les enseignants des classes.

En effet, le ministère de l'Education Nationale a décidé dès cette rentrée scolaire, de réaffecter une partie des heures supprimées le samedi matin à la mise en place de 60 heures annuelles « d'aide aux élèves rencontrant des difficultés scolaires ». Ces heures d'« aide personnalisée » contrairement aux aides spécialisées seront dispensées par un enseignant généraliste en dehors du temps scolaire des élèves. Le risque existe que la mise en place de cette aide serve de prétexte au ministère pour supprimer les RASED. Cette aide personnalisée est d'une nature différente de celles du RASED et ne peut en aucun cas les remplacer.

La confusion entre les deux dispositifs ne serait qu'une manière de réaliser de substantielles économies de postes d'enseignants au détriment des élèves les plus en difficulté.

Le dispositif RASED doit être maintenu, complété et renforcé pour pouvoir continuer à remplir ses missions dans toutes les écoles maternelles et élémentaires au service de tous les élèves qui en ont besoin.

**C'est ensemble que nous devons agir pour que le service public puisse offrir dans l'école les aides spécialisées du RASED pour répondre aux besoins de tout enfant.**

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre attachement au service public d'éducation pour tous les élèves.

*Merci d'informer les organisations syndicales et associatives de vos initiatives et de vos prises de position à cette question.*

## Second degré quelle actualité ?

**Le point de vue de Catherine Remermier, responsable du collectif des conseillers d'orientation-psychologues du SNES-FSU**

Depuis la fin de l'année dernière, l'orientation est sur le devant de la scène. Le rapport du Haut Conseil de l'Education reprend les critiques des 8 rapports précédents qui portent sur les dysfonctionnements du système et nullement sur l'activité des conseillers d'orientation-psychologues.

En particulier, les rapporteurs n'expliquent pas en quoi la suppression de leur qualification de psychologue améliorerait la qualité du conseil et le respect des personnes, diminuerait le poids jugé excessif des résultats scolaires dans les décisions d'orientation ! Ceci n'empêche pas les rapporteurs de préconiser comme unique mesure la suppression des copsy !

La conférence européenne qui vient d'avoir lieu à Lyon les 17 et 18 septembre marque le coup d'envoi d'une réforme globale du service public de l'orientation. Il s'agit de se couler dans le moule anglo-saxon où les enseignants remplissent toutes les tâches assurées aujourd'hui par les membres des équipes d'établissements

(copsy, CPE, assistants sociaux..) C'est beaucoup plus souple et moins cher !

L'orientation scolaire n'aurait plus aucune spécificité par rapport à l'orientation des adultes et l'objectif principal serait l'adaptation à l'emploi et non plus le développement psychologique maximal, en prenant comme levier les projets d'avenir.

Pourtant le ministère semble se rendre compte que les enseignants ne feront pas tout. Lors d'une récente audience avec le cabinet, le maintien de la qualification de psychologue paraissait nécessaire pour les élèves les plus fragiles. Toutefois de lourdes menaces pèsent sur la formation et sur les missions et d'aucuns verraient d'un bon œil la transformation de notre métier en une simple fonction pouvant être exercée après quelques semaines de sensibilisation.

Les tensions autour de l'existence des RASED risquent d'aller dans le même sens : la suppression de tous les psychologues de l'EN !

C'est bien tous ensemble qu'il faut réagir.

## Notes de lecture

**La chasse aux enfants - l'effet miroir de l'expulsion des sans-papiers de M. Benasayag, A. Del Rey et des militants de RESF, Ed la Découverte, Paris 2008, 10 euros**

Petit ouvrage collectif écrit comme un signal d'alarme lancé par des philosophes et des militants du Réseau Education Sans Frontière confrontés quotidiennement à la traque des sans papiers et de leurs enfants scolarisés en France. Il montre que la politique discriminatoire a des conséquences beaucoup plus profondes qu'il n'y paraît et que c'est la société toute entière qui est traumatisée quand elle est amputée de certains de ses membres. Des répercussions psychologiques notamment chez les camarades de classe des enfants «chassés» confrontés à d'insupportables contradictions quand les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont bafouées au nom d'une certaine conception de l'ordre, de la tranquillité sociale... quand l'autorité scolaire ou parentale doit contredire une autorité censée assurer la

sécurité de tous !

La première partie de ce livre s'appuie surtout sur des témoignages et révèle l'action des militants de RESF. Les derniers chapitres posent des questions essentielles sur l'école de la République, sur l'idéologie dominante. «*Les modèles de pratiques cliniques ou pédagogiques ne sont pas de simples dimensions techniques réservées aux spécialistes : savoir quel modèle de santé ou de vie nous désirons est, aujourd'hui comme hier, un terrain de lutte pour tous.*»

Comment ne pas voir une sorte de «*vaccination sociale*» dans le processus employé par le pouvoir pour une désensibilisation générale? Attaquer ainsi très tôt le lien social, dès l'école...

Ce petit ouvrage (120 pages) est une vraie richesse de questionnements et d'analyses à lire sans restriction.



**A partir du 23  
octobre 2008**

**j'agis.  
Je vote  
SNUipp**



**L'oiseau de Mona**

(A) Sandra Poirot  
Cherif  
Rue du Monde, coll.  
Pas comme les  
autres, 2008  
(13,50€) Dès 7 ans

Une partie du prix  
de vente de l'album  
sera reversée par  
Rue du Monde à  
l'association RESF  
(Réseau Education  
sans frontières).

**Ensemble,  
agissons  
pour grandir  
l'école !**



**SNUipp**  
Fédération Syndicale Unitaire

# infos pratiques

## Rappel : Faisant-Fonctions

La note de service n° 2002-257 du 20 novembre 2002 précise que pour faire fonction de psychologue dans le 1er degré, il faut avoir enseigné 3 ans, avoir un DESS ou un Master 2 de psychologie. Certains IA recrutent niveau licence ou maîtrise, parfois en "bricolant" des missions particulières. Cela est contraire à la loi et expose à une attaque en justice pour usurpation d'un titre professionnel.

## Liste ADEL I : s'inscrire est obligatoire !

La loi 2002-303 de mars 2002 oblige les psychologues résidant en France, quels que soient leur secteurs d'activité (santé, éducation, travail, justice, libéral) à s'inscrire sur la liste légale des psychologues auprès de la D.R.E.S.S. (Direction de la Recherche, des Etudes et Evaluation Statistiques) dont les locaux sont généralement rattachés à la D.A.S.S. Sur présentation des originaux des diplômes et d'une pièce d'identité et à l'issue de l'inscription informatique, un récépissé comportant le numéro d'enregistrement ADEL I 2 est donné : numéro du département, code de la profession (93), rang d'enregistrement sur le registre.

### Textes de référence :

- Article 44.1 de la loi 85-772 du 25/07/1985 complété par l'article de la loi 2002-303 de mars 2002
- Arrêté du 14/11/2002
- Circulaire du 21/03/2003

## Horaires : 24 h

Référence : circulaire n° 2002-113 du 30 avril 2002 (BO du 9 mai 2002)

24 heures sont consacrées aux actions de préventions, aux examens cliniques et psychométriques, aux entretiens avec les familles et les enseignants, aux suivis psychologiques, aux réunions de coordination et de synthèses internes à l'école, aux réunions des commissions d'éducation spéciale (dissoutes depuis la sur le handicap du 11 février 2005), aux actions d'intégration, à la participation aux réunions institutionnelles, aux activités d'étude et de formation.

L'intervention auprès des enfants s'inscrit dans le temps de présence scolaires des enfants. Les entretiens avec les parents ou les enseignants, les relations avec les organisme et services extérieurs peuvent se dérouler en dehors du temps de présence des élèves pour tenir compte de la disponibilité des différents acteurs.

Le dépouillement des tests et leur interprétation, l'analyse des entretiens, la rédaction des compte-rendus, les courriers, la préparation des réunions, l'information personnelle sont effectués en dehors du temps de service.



Annette Claverie, candidate à la CAPN sur la liste du SNUipp-FSU

## Elections professionnelles un rendez-vous important

Du 23 octobre au 2 décembre 2008, auront lieu les élections professionnelles qui permettent d'élire des représentants des personnels, porteurs de mandats collectifs. En cette période difficile, affirmer notre attachement au paritarisme, souvent remis en cause tant au niveau national que départemental, est une nécessité. **VOTER EST INDISPENSABLE !**

Le nombre d'élus détermine aussi le volume de décharge syndicale. Le collectif national des psychologues du SNUipp-FSU est animé par Françoise Dalia (Pau) et Annette Claverie (Limoges) qui bénéficient chacune de deux journées mensuelles de décharge syndicale.

Au niveau national, Annette Claverie était élue à la Commission Nationale Paritaire où sont examinés, entre autres, les départs en formation pour le DEPS. Elle est à nouveau candidate. Il est important pour les psychologues d'avoir un représentant à cette commission.

### Rappel de nos principaux mandats :

- Un statut de psychologue de l'Education nationale,
- Un recrutement niveau master 2 de psychologie et une année de formation professionnelle
- Un service de psychologie de la maternelle à l'université.

## SYNDIQUEZ-VOUS !

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire des personnels du premier degré (enseignants, personnels spécialisés, AVS-EVS, psychologues). C'est le syndicat qui syndique le plus de psychologues de l'Education Nationale du premier degré. La force d'un syndicat vient



aussi de ses adhérents. La période actuelle nécessite une mobilisation forte contre les réformes en cours. Mais se syndiquer au SNUipp-FSU, c'est aussi promouvoir une transformation positive de l'école et de la société.

**SYNDIQUEZ-VOUS au SNUipp-FSU**

## Nous contacter

Courriels : francoise.dalia@snuipp.fr  
annette.claverie@snuipp.fr  
adresse postale : 128, boulevard Blanqui, 75013 Paris  
tél : 01 44 08 69 30

Dès le 23 octobre, votez et faites voter pour le SNUipp-FSU